

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ST-ÉMILE-DE-SUFFOLK**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk, tenue ce lundi 12 juin 2017 à 20h00 à la salle municipale de Saint-Émile-de-Suffolk, Québec, à laquelle sont présents :

Mesdames Louise Boudreault, Huguette St-Amand et messieurs, Jacques Proulx, Pierre Bérubé, Michel Bisson, Serge Morin sont présents.

Formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, M. Hugo Desormeaux

Mme Danielle Longtin est aussi présente à titre de secrétaire de réunion.

17-06-130

1. MOMENT DE RÉFLEXION

Le conseiller Serge Morin dicte le moment de réflexion suivant : « Le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk s'engage à agir avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de St-Émile-de-Suffolk. »

17-06-131

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Michel Bisson et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Serge Morin que la présente séance soit ouverte.

17-06-132

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette St-Amand et **APPUYÉ** par madame Louise Boudreault;

QUE l'ordre du jour soit adopté avec 3 nouveaux points, 11.4, 11.5 et 12.2.

Adoptée à l'unanimité.

- 1. MOMENT DE RÉFLEXION**
- 2. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 4. RAPPORT DU MAIRE**
 - 4.1** Projet ascenseur
 - 4.2** Piste cyclable
- 5. RAPPORT DES DÉLÉGATIONS**
- 6. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 MAI 2017**
- 8. CORRESPONDANCE**
 - 8.1** Lettre reçue de la municipalité de Namur
 - 8.2** Appui sur un projet privé – Centre de compostage et transbordement
- 9. VOIRIE**
 - 9.1** Rapport du chef de la voirie
 - 9.2** Sable d'hiver
 - 9.3** Reconnaissance pour un employé de la Voirie
- 10. URBANISME ET ENVIRONNEMENT**
 - 10.1** Rapport de l'inspecteur municipal
 - 10.2** Projet minier la Loutre
 - 10.3** Frais de déplacement "table des inspecteurs" Val des Bois le 20 juin 2017 – Pierre Blanc et Danielle Longtin
 - 10.4** Adoption, dérogation mineure (4 674 427) chemin Pichette
 - 10.5** Demande de dérogation mineure (4 674 438) Monsieur S Morin
 - 10.6** Demande de dérogation mineure (4 674 663) Madame H St Amand
 - 10.7** Aqua Berge, nouvelle soumission (certification d'autorisation) pour le projet de désherbage du Lac des Iles
 - 10.8** Adhésion au "Mouvement Bleu Terre"
 - 10.9** Achat de "Balises"
- 11. SÉCURITÉ INCENDIE**
 - 11.1** Rapport du directeur du service incendie
 - 11.2** Embauche d'une compagnie de recouvrement – factures incendies impayées

- 11.3 Compétition provinciale Pompiers – souper 20.00\$
- 11.4 Lettrage et lumières pour nouveau camion PR
- 11.5 Planification des réunions du CSI
- 12. **LOISIRS ET CULTURES**
 - 12.1 Rapport de la coordonnatrice des Loisirs
 - 12.2 Spectacle et cinéma sous le « dôme »
- 13. **AFFAIRES FINANCIÈRES/RÉSOLUTIONS**
 - 13.1 Liste des comptes à payer du mois de mai 2017
 - 13.2 Mise en place du comité de pilotage – MADA et PFM
 - 13.3 Représentant autorisé pour clic sécur
 - 13.4 Code d'accès à Revenu Québec
 - 13.5 Don "Fondation Québécoise du Cancer"
 - 13.6 Modification résolution 17-05-124, Changement d'institution bancaire
 - 13.7 Facture "Aéro Feu" 2 bunkers
 - 13.8 Nomination au poste de directrice générale
 - 13.9 Nomination au poste d'adjointe administrative
 - 13.10 Dôme – installation d'électricité
 - 13.11 Salle de l'hôtel de ville (aération, moustiquaires)
 - 13.12 Ventes pour taxes (acquisition officielle)(Signature)
 - 13.13 Intérêts d'un contribuable pour l'achat de deux terrains (vente pour taxes)
 - 13.14 Congés fériés
 - 13.15 Embauche d'un trappeur
 - 13.16 Frais de représentation – Chico Band
- 14. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 15. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

17-06-133

4. RAPPORT DU MAIRE

Monsieur le maire nous informe des sujets discutés lors du conseil des maires

4.1 Projet ascenseur

Un membre du personnel de monsieur André Pilon, ingénieur est venu prendre les mesures afin de débiter les plans.

4.2 Piste cyclable

Toujours en attente d'une réponse du ministère des Transports.

5. RAPPORT DES DÉLÉGATIONS

Monsieur le conseiller Serge Morin nous fait un bref compte rendu sur la journée de l'environnement

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

17-06-134

7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 8 mai 2017

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Serge Morin et **APPUYÉ** par madame la conseillère Huguette St-Amand que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk adopte le procès-verbal de la séance du 8 mai 2017.

Adoptée à l'unanimité.

8. CORRESPONDANCES

8.1 Lettre reçue de la municipalité de Namur

8.2 Appui sur un projet privé – centre de compostage et transbordement
Aucune lettre d'appui ne sera envoyée pour le moment

9. VOIRIE

17-06-135

9.1 Rapport du chef de la voirie

Le rapport de la voirie est déposé.

17-06-136

9.2 Sable d'hiver

ATTENDU QUE la réserve de sable d'hiver a beaucoup baissé;

ATTENDU QU'une soumission a été demandée à monsieur Michel Proulx de St-Rémi d'Amherst;

ATTENDU QUE monsieur Proulx soumissionne 4.50\$ la tonne, (1500 tonnes) au même prix que l'année passée;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Serge Morin **et APPUYÉ** par monsieur le conseiller Pierre Bérubé;

QUE monsieur Proulx soit contacté afin de lui accorder le contrat.

Adoptée à l'unanimité.

17-06-137

9.3 Reconnaissance pour un employé de la Voirie

ATTENDU QUE monsieur Guy Manseau a fait un travail extraordinaire lors de la journée de l'environnement;

ATTENDU QUE le conseil municipal désire reconnaître son travail lors de cet évènement;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Serge Morin **et APPUYÉ** par monsieur le conseiller Michel Bisson;

QUE monsieur Manseau soit récompensé en lui autorisant 1 journée et demie de congé payé par la municipalité.

Adoptée à l'unanimité.

10. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

17-06-138

10.1 Rapport de l'inspecteur municipal

Monsieur Blanc dépose rapport du mois de mai 2017.

10.2 Projet minier la Loutre

Monsieur le maire informe le conseil que les activités minières sont suspendues.

17-06-139

10.3 Frais de déplacement "table des inspecteurs" Val des Bois le 20 juin 2017 – Pierre Blanc et Danielle Longtin

ATTENDU QU'une table des inspecteurs ainsi qu'une table des directeurs généraux se fait conjointement à Val des Bois le 20 juin prochain;

ATTENDU QUE ceci occasionne des frais de déplacement;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Pierre Bérubé **et APPUYÉ** par madame la conseillère Huguette St-Amand;

QUE monsieur Blanc et madame Longtin participent à cette table et que les frais de déplacement soient acquittés par la municipalité.

Adoptée à l'unanimité.

17-06-140

10.4 Adoption, dérogation mineure (4 674 427) chemin Pichette

ATTENDU QU'une demande de dérogation mineure a été déposée au Comité consultatif d'urbanisme à l'effet de permettre une situation dérogatoire pour une propriété sise au 489 chemin Pichette sur le lot 4 674 427 au cadastre du Québec.

ATTENDU QU'une construction d'un bâtiment complémentaire en 2003 qui devait être situé à 1.21 mètres au lieu de 2 mètres de la marge latéral;

ATTENDU QU'il y a empiètement de 0.79 mètres dans la marge latéral gauche et la construction d'une nouvelle galerie de 1.83 mètres de large par 4.88 mètres de long, qui sera situé à moins de 3 mètres de la marge arrière soit de 0.94 mètres à 1.60 mètres de cet dit marge en dérogation de notre règlement de zonage numéro 99-306.

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Louise Boudreault et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Pierre Bérubé;

QUE la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme soit acceptée.

Adoptée à l'unanimité.

17-06-141

10.5 Demande de dérogation mineure (4 674 438) M Serge Morin

ATTENDU QU'une demande de dérogation mineure a été déposée au Comité consultatif d'urbanisme à l'effet de permettre une situation pour une propriété sise au 489 chemin du Lac des Iles sur le lot 4 674 438 au cadastre du Québec. Demande de permis pour l'installation d'un spa de 92 pouces par 92 pouces avec une plateforme qui excède de 0.30 mètres de la ligne latéral droite au lieu de 2 mètre de la ligne latéral droite qui est prescrit au règlement de zonage numéro 99-306.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Pierre Bérubé et **APPUYÉ** par madame la conseillère Louise Boudreault

QUE la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme soit acceptée.

Adoptée à l'unanimité.

17-06-142

10.6 Demande de dérogation mineure (4 674 663) Madame St-Amand

ATTENDU QU'une demande de dérogation mineure a été déposée au Comité consultatif d'urbanisme à l'effet de permettre une situation dérogatoire pour une propriété sise au 24 chemin du Lac Quesnel sur le lot 4 674 663 au cadastre du Québec. Il y a présentement une galerie de 4.26 mètres par 4.26 mètres et une autre de 1.21 mètres par 3.65 mètres et une autre section de 3.04 mètres par 4.26 mètres qui a été construite en 1998 du côté latéral droit, le règlement de zonage de 1998 prévoit une marge latéral de 2 mètres, suite à la réforme cadastral de la municipalité, la marge latéral droite de la galerie n'est plus respecté, cette marge est actuellement de 0.06 mètres au lieu du 3.65 mètres de la ligne latéral lors de l'émission du permis initial, en dérogation de notre règlement de zonage numéro 99-306.

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Louise Boudreault et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Michel Bisson;

QUE la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme soit acceptée.

Adoptée à l'unanimité.

17-06-143

10.7 Aqua Berge, nouvelle soumission (certificat d'autorisation) pour le projet de désherbage du Lac des Iles

ATTENDU QUE monsieur Blanc avait recontacté la compagnie "Aqua Berge" pour un autre prix;

ATTENDU QU'Aqua Berge maintient ses positions pour les tarifs déjà envoyés;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller **Serge Morin** et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Pierre Bérubé;

QU'étant donné qu'il n'y a pas beaucoup de compagnie qui offre ce genre de service;

QUE la soumission soit retenue au montant de 4200.00\$ + taxes.

Adoptée à l'unanimité.

17-06-144

10.8 Adhésion au "Mouvement Bleu Terre"

ATTENDU QUE la municipalité est d'avis que ses citoyens font partie intégrante de l'environnement, et que le bien-être de la communauté est intimement lié à un environnement sain et respectueux de la biodiversité.

La municipalité constate et déclare que :

Tous les citoyens ont le droit de vivre dans un environnement sain y compris;

- Le droit de respirer un air pur
- Le droit de consommer et d'avoir accès à de l'eau potable;
- Le droit de consommer des aliments sains;
- Le droit d'avoir accès à des milieux naturels
- Le droit d'avoir accès à de l'information sur les polluants et contaminants rejetés dans l'environnement;
- Le droit de participer aux décisions qui ont une incidence sur l'environnement.

La MUNICIPALITÉ a la responsabilité d'assurer le respect, la protection et la promotion de ces droits

La MUNICIPALITÉ doit appliquer le principe de précaution, selon lequel lorsqu'il y a un risque de dommage grave ou irréversible, l'absence et certitude scientifique complète ne doit pas servir de prétexte pour remettre à plus tard l'adoption de mesures effectives visant à prévenir une dégradation de l'environnement

La MUNICIPALITÉ doit appliquer le principe d'internalisation des coûts, selon lequel l'évaluation des actions et des mesures qu'elle souhaite adopter doit tenir compte de l'ensemble des coûts que ces actions et mesures occasionnent à la société durant tout leur cycle de vie, de leur conception jusqu'à leur consommations et leur disposition finale, notamment les coûts environnementaux et sociaux.

La MUNICIPALITÉ s'engage à préciser les objectifs, cibles, échéanciers et mesures qu'elle entreprendra afin d'assurer le respect du droit de ses citoyens à un environnement sain, notamment les actions visant à :

- Assurer une répartition équitable des bénéfices et des charges de nature; environnementale de la MUNICIPALITÉ, incluant la diminution des îlots de chaleur;
- Assurer que ses projets liés aux infrastructures et aux autres développements n'ont pas d'impacts négatifs sur la qualité de l'environnement y compris la qualité de l'air;
- Lutter contre les changements climatiques en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et la mise en œuvre des mesures d'adaptation;
- Augmenter la densité de manière responsable;
- Prioriser la marche, le vélo et le transport en commun comme modes de transport privilégiés;
- Veiller à la construction et à l'entretien d'infrastructures adéquates pour la fourniture d'eau potable aux citoyens;

- Promouvoir la disponibilité d'aliments sains;
- Réduire les déchets solides et faire la promotion du recyclage;
- Créer et entretenir des espaces verts accessibles dans tous les quartiers résidentiels;
- Attirer des entreprises vertes et y investir, ainsi que dans les énergies vertes, les technologies propres et les emplois de l'avenir;

La MUNICIPALITÉ doit revoir ses objectifs, cibles échéanciers et mesures prévus ci-dessus tous les cinq (5) ans, et évaluer les progrès effectués vers la réalisation des engagements de la présente déclaration.

La MUNICIPALITÉ enverra des lettre au gouvernement de sa province ou territoire ainsi qu'au gouvernement fédéral afin de les enjoindre de rédiger, propose et adopter une réglementation fédérale reconnaissant le droit de chacun de vivre dans un environnement sain.

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Louise Boudreault et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Serge Morin;

QUE cette présente résolution soit adoptée unanime.

17-06-145

10.9 Achat de Balises

ATTENDU QUE certains montants budgétés pour le désherbage ne seront pas utilisés;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Pierre Bérubé et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Serge Morin;

QUE madame Danielle Longtin procède à l'achat de 3 balises.

Adoptée à l'unanimité.

11. SECURITÉ INCENDIE

17-06-146

11.1 Rapport du directeur du Service Incendie

Le directeur Incendie dépose le rapport du mois de mai 2017.

17-06-147

11.2 Embauche d'une compagnie de recouvrement – factures incendies impayés

ATTENDU QUE deux factures du service Incendie demeurent impayées depuis 1 an et plus;

ATTENDU QUE la municipalité de St-Émile-de-Suffolk désire recouvrir ces montants :

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Serge Morin et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Jacques Proulx;

QUE madame Danielle Longtin, contacte la firme Deveau afin de faire envoyer des mises en demeure pour pouvoir récupérer ces montants dus.

Adoptée à l'unanimité.

11.3 Compétition provincial Pompiers – souper 20.00\$

Ceci ne fait pas foi d'une résolution

17-06-148

11.4 Lettrage et lumières pour nouveau camion PR

ATTENDU QUE le nouveau camion pour le service des Premiers Répondants doit être lettré;

ATTENDU QUE le nouveau camion a besoin aussi de gyrophares d'urgence;

ATTENDU QUE deux soumissions pour le lettrage ont été reçues, Kool Kreation au montant de 600\$-700\$ avec ajustements des dimensions et médias utilisés, Fabrication LP au montant de 635\$ + taxes, vinyle réfléchissant selon le modèle de la photo avec lettrage de la porte arrière;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Michel Bisson et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Serge Morin

QU'étant donné que la municipalité de St Émile de Suffolk vient d'acheter des logos et des chandails pour la voirie de la compagnie Kool Kreation, que ceux-ci soit appelés afin d'établir un montant exact.

ET QUE pour les gyrophares, ceci est reporté à une séance ultérieure.

Adoptée à l'unanimité.

11.5 Planification des réunions du CSI

Ceci ne fait pas foi d'une résolution par contre madame Danielle Longtin doit vérifier avec la municipalité de Lac des Plages afin d'assurer la planification des réunions.

12. LOISIRS ET CULTURES

17-06-149

12.1 Rapport de la coordonnatrice des Loisirs

Madame Juteau dépose son rapport pour le mois de mai.

17-06-150

12.2 Spectacle et cinéma sous le "Dôme"

ATTENDU QUE la municipalité a embauché une coordonnatrice de Loisirs afin d'organiser des activités et exploiter le "Dôme"

ATTENDU QUE les membres du conseil avaient budgété un montant afin de réaliser ces activités;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Pierre Bérubé et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Serge Morin;

QUE le 7 et 8 juillet prochain, un cinéma sous le "Dôme" sera organisé;

ET QU'un spectacle de danse latine avec le Chico Band Group Latino sera présenté le 11 août 2017;

Adoptée à l'unanimité.

13 AFFAIRES FINANCIÈRES / RÉOLUTIONS

17-06-151

13.1 Liste des comptes à payer de mois de mai 2017

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Serge Morin et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Michel Bisson que les comptes à payer du mois de mai 2017 au montant de 98 205.32\$ soient acquittés.

Adoptée à l'unanimité.

Je soussignée, Danielle Longtin, directrice générale par intérim de la municipalité de St-Émile-de-Suffolk, certifie qu'il y a des crédits disponible au paiement des comptes du mois de mai 2017 et qu'il y avait les fonds disponibles pour les chèques.

Danielle Longtin, directrice générale par intérim

17-06-152

13.2 Mise en place du comité de pilotage – MADA et PFM

ATTENDU QUE la volonté de la municipalité d’élaborer ou mettre à jour une PFM et une démarche MADA pour assurer un milieu de vie de qualité aux familles et aînés;

ATTENDU QUE la municipalité est en période d’élaboration ou mise à jour de sa PFM et de la démarche MADA;

ATTENDU QUE le cheminement de la PFM et de la démarche MADA nécessite la création d’un comité de pilotage;

ATTENDU QUE la PFM et la démarche MADA est une manière de penser et d’agir qui concerne l’ensemble des champs d’intervention de la municipalité;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jacques Proulx et **APPUYÉ** par madame la conseillère Huguette St-Amand;

QUE la municipalité de St-Émile-de-Suffolk procède à la création d’un comité de la PFM et de la démarche MADA sous la responsabilité de l’ élu responsable des questions familiales (RQF) en partenariat avec l’ élu responsable des aînés.

Le Comité de la PFM et MADA aura pour mandat :

De permettre le partenariat, la représentativité de l’ ensemble de la communauté et sa formation devrait le refléter : les organismes communautaires, associations ou clubs, les familles (enfant, adolescents, adultes), les aînés, le milieu de la santé, le milieu scolaire, les services municipaux, le milieu des affaires, etc;

- D’assurer l’élaboration ou la mise à jour de la PFM et de la démarche
- MADA : en étant à l’écoute des besoins et des attentes de la population; en recommandant des projets concernant les divers cycles de vie;
- D’assurer l’implantation de la PFM et de la démarche MADA;
- D’assurer le lien entre les instances municipales et la communauté sur la PFM et la démarche MADA;
- D’assister le conseil dans l’étude de dossiers susceptibles de faire l’objet de règlement ou de politique ayant une incidence sur la famille et les aînés;
- Grâce à son expertise, de jouer un rôle consultatif et de vigilance;
- D’identifier des stratégies pour inciter les entreprises et les organismes de la municipalité à intégrer le principe « penser et agir Famille »;
- De sensibiliser les décideurs à l’importance des familles et des aînés dans tout le processus de décisions et ce quel que soit le champ d’intervention (politique, économique, social, culturel).
- D’assurer le suivi et l’évaluation du plan d’action :
en exerçant un rôle de suivi afin d’en assurer la continuité et la pérennité;
en priorisant les éléments du plan d’action;

ANNEXE 1 - COMPOSITION DU COMITÉ DE PILOTAGE ET DE SUIVI - EXEMPLE

Secteurs	Noms
Responsable des questions famille	Hugo Desormeaux
Responsable des questions aînées	Hugo Desormeaux
1. Représentant du milieu de vie des aînés	Pauline Hotte
2. Représentant du milieu de vie des aînés	Huguette St-Amand
Représentant des familles	
Représentant des jeunes	
Représentant du milieu scolaire	Louise Boudreault
Représentant des personnes handicapés ou en perte d’autonomie	
Représentant du milieu de la santé	
Etc...	

Adoptée à l'unanimité.

17-06-153

13.3 Représentant autorisé pour clic sécur

Sur proposition de monsieur le conseiller Serge Morin, **IL EST RÉSOLU QUE** madame Danielle Longtin, directrice générale par intérim, soit, et elle est par les présentes, autorisée à signer pour la municipalité de St-Émile-de-Suffolk les documents requis pour l'inscription aux services en ligne de "Mon Dossier" pour les entreprises et, généralement, à faire tout ce qu'elle jugera nécessaire à cette fin.

QUE le ministre soit, et il est par les présentes, autorisé à communiquer au représentant les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription aux services en ligne de "Mon Dossier" pour les entreprises;

EN CONSÉQUENCE, les administrateurs de la municipalité de St-Émile-de-Suffolk apposent leur signature relativement aux résolutions ci-dessus mentionnées

Hugo Desormeaux
Maire

Danielle Longtin
Directrice générale par intérim

CONSIDÉRANT QUE tous les administrateurs de la municipalité de St-Émile-de-Suffolk qui ont le droit de voter ces résolutions ont signé les résolutions ci-dessus mentionnées, elles sont adoptées et effectives en date du 12 juin 2017. Un exemplaire de ces résolutions est conservé au registre des procès-verbaux de la municipalité de St-Émile-de-Suffolk et en fait partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité.

17-06-154

13.4 Code d'accès "Revenu Québec"

IL EST RÉSOLU QUE madame Longtin, Danielle, directrice générale par intérim, soit, et il est par les présentes, autorisée à signer pour et au nom de la société les documents requis pour l'inscription aux services en ligne de "Mon Dossier" pour les entreprises et, généralement, à faire tout ce qu'il jugera utile et nécessaire à cette fin.

QUE le ministre soit, et il est par les présentes, autorisé à communiquer au représentant les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription aux services en ligne de "Mon Dossier" pour les entreprises.

En conséquence, les administrateurs de la société apposent leur signature relativement aux résolutions ci-dessus mentionnées

Danielle Longtin
Directrice générale par intérim

Considérant que tous les administrateurs de la société de St-Émile-de-Suffolk qui ont le droit de voter ces résolutions ont signé les résolutions ci-dessus mentionnées, elles sont adoptées et effective en date du 12 juin 2017 à laquelle le dernier administrateur a signé. Un exemplaire de ces résolutions est conservé au registre des procès-verbaux de la société et en fait partie intégrante.

13.5 Don "Fondation Québécoise du Cancer"

Ceci ne fait pas foi d'une résolution.

17-06-155

13.6 Modification résolution 17-05-124, Changement d'institution bancaire

ATTENDU QUE quelques modifications sont à apporter sur la résolution 17-05-124

ATTENDU QUE ces modifications sont pour le nom complet de la caisse populaire ainsi que les frais mensuel

ATTENDU QUE la résolution devait être écrite comme suit :

ATTENDU QUE par le passé eux soumissions ont été demandées auprès de la Banque Nationale ainsi que la Caisse Populaire Desjardins de la Petite Nation;

ATTENDU QUE la Caisse Populaire Desjardins de la Petite Nation s'avèrerait plus avantageuse à plusieurs niveaux;

ATTENDU QU'entre autre à la Banque Nationale, les frais de renouvellement au 2 ans sont de 1500.00\$ et 0\$ avec la Caisse Populaire Desjardins de la Petite Nation;

ATTENDU QUE les frais fixe mensuel avec la Banque Nationale sont 135.00\$ et de 115.00\$ avec la Caisse Populaire Desjardins de la Petite Nation;

ATTENDU QUE la Caisse Populaire Desjardins de la Petite Nation offre des subventions à ses membres et non la Banque Nationale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Serge Morin et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Jacques Proulx;

QUE madame Danielle Longtin, directrice générale par intérim, fasse les démarches nécessaires pour transférer le compte ainsi que la marge de crédit à la Caisse Populaire Desjardins de la Petite Nation.

Adoptée à l'unanimité.

13.7 Facture "Aréo feu" 2 bunkers

Cette facture déjà adoptée aux comptes à payer

17-06-156

13.8 Nomination au poste de directrice générale

ATTENDU QUE madame Danielle Longtin avait pris par intérim le poste de directrice générale depuis septembre 2016;

ATTENDU QUE le poste doit être comblé de façon permanente;

ATTENDU QUE l'ancienne directrice ne reviendra pas;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Serge Morin et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Pierre Bérubé;

QU'étant donné que madame Danielle Longtin occupe déjà le poste;

QU'elle soit nommée directrice générale et secrétaire trésorière de la municipalité de St-Émile-de-Suffolk;

Adoptée à l'unanimité

17-06-157

13.9 Nomination au poste d'adjointe administrative

ATTENDU QUE madame Carol Sue Ash avait été embauché de façon temporaire en octobre dernier;

ATTENDU QUE ce poste est devenu vacant lors de la nomination de madame Longtin;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Serge Morin et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Pierre Bérubé;

QUE madame Carol Sue Ash soit nommé adjointe administrative de façon permanente.

Adoptée à l'unanimité.

13.10 Dôme – Installation d’électricité

Remise à une séance ultérieure

17-06-158

13.11 Salle de l’hôtel de Ville (aération, moustiquaires)

ATTENDU QUE dans la salle de l’hôtel de ville, il n’y pas une bonne aération;

ATTENDU QUE les fenêtres n’ont pas de moustiquaires;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Serge Morin et **APPUYÉ** par madame la conseillère Louise Boudreault;

QUE des démarches soient faites pour l’obtention de moustiquaires;

ET QUE trois (3) ventilateurs soient achetés afin régulariser la situation;

Adoptée à l’unanimité.

17-06-159

13.12 Vente pour taxes (acquisition officielle) (Signature)

ATTENDU QUE la municipalité a fait l’acquisition de terrains lors de la vente pour taxes de 2016;

ATTENDU QUE le temps de changer officiellement au nom de la municipalité de St-Émile-de-Suffolk est maintenant venu;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Michel Bisson et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Serge Morin;

QUE madame Danielle Longtin soit autorisée et mandatée pour signer les papiers nécessaires au transfert de propriétaire.

Adoptée à l’unanimité.

13.13 Intérêts d’un contribuable pour l’achat de deux terrains (vente pour taxes 2016)

Ceci ne fait pas foi d’une résolution

17-06-160

13.14 Congés fériés

ATTENDU QUE madame Danielle Longtin demande au conseil de rajouter deux congés fériés, soit les 26 décembre et 2 janvier;

ATTENDU QUE la plupart des municipalités ont ces congés offerts;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Serge Morin et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Pierre Bérubé;

QUE la demande de congés fériés, 26 décembre et le 2 janvier soit acceptée.

Adoptée à l’unanimité.

17-06-162

13.15 Embauche d’un trappeur

ATTENDU QU’il y a un problème de castor sur le chemin des Pins;

ATTENDU QU’il y a possibilité de destruction du chemin;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Michel Bisson et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Serge Morin;

QUE monsieur Cédric Proulx (trappeur) soit appelé afin de régulariser la situation.

Adoptée à l’unanimité.

17-06-163

13.16 Frais de représentation – Chico Band (862.31\$)

ATTENDU QUE le groupe de danse latine – Chico Band vient donner un spectacle le 11 août 2017

ATTENDU QUE le groupe en question demande un dépôt de 862.31\$;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Serge Morin et **APPUYÉ** par madame la conseillère Louise Boudreault;

QU'un chèque soit émis à ce montant

Adoptée à l'unanimité.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

17-06-164

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Bisson et **APPUYÉ** par monsieur Serge Morin;

QUE la présente séance soit levée à 21h13.

Adoptée à l'unanimité.

Danielle Longtin
Directrice générale par intérim

Hugo Desormeaux
Maire